

Conseil communal du 31 août : une reprise... et quelques sujets qui irritent !

La nouvelle législature a démarré avec une séance de reprise plutôt tranquille. C'était aussi l'occasion pour le nouveau syndic, **Olivier Riesen**, de bien inaugurer ses nouvelles fonctions devant le Conseil communal.

L'ordre du jour était relativement peu fourni. Il comportait surtout les traditionnels préavis et rapports municipaux que l'on retrouve en début de législature : autorisation générale de plaider, autorisation générale d'accepter des donations et successions, autorisation de placer les fonds disponibles de la trésorerie communale ou encore autorisation générale d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles.

Mais derrière les préavis de routine, quelques dossiers méritaient qu'on s'y arrête

CHF 5 millions pour les énergies renouvelables : pas pour jouer aux spéculateurs !

La Municipalité demande une enveloppe pouvant aller jusqu'à **CHF 5 millions** pour investir dans des sociétés ou capacités de production d'énergie renouvelable.

Michael Sauerländer a posé une limite claire : oui aux investissements utiles à la collectivité, **non au financement de start-ups ou de projets technologiques spéculatifs avec l'argent des contribuables.**

Une commune n'est pas un fonds de capital-risque !

Impôts 2027 : pas touche !

Bonne nouvelle : la Municipalité ne propose **pas d'augmentation d'impôts pour 2027**. Le PLR s'en réjouit... et espère que cette sage décision ne sera pas remise en cause plus tard.

Plus de transparence : le PLR fait bouger les lignes

Le postulat de **Florence Darbre Gubbins** pour une meilleure information sur les projets urbains a porté ses fruits : **la Municipalité reconnaît la nécessité de renforcer sa communication pour plus de transparence.**

Un petit pas pour la Municipalité, un grand pas pour la transparence !

Informatique : pourquoi la facture double-t-elle ?

De CHF 334'865 à près de CHF 798'000 : la facture du renouvellement informatique explose. Un beau cadeau laissé par le syndic sortant à son successeur !

Rodolphe Bisseret, nouveau chef du groupe PLR, demande des explications sur cette hausse spectaculaire et s'interroge sur le calendrier, les équipements à remplacer et l'option Cloud.

Près de CHF 800'000 : ce n'est plus un simple ajustement, c'est une alerte !

30 km/h : le Conseil communal mis devant le fait accompli ?

La Municipalité veut imposer le **30 km/h sur plusieurs axes structurants**, notamment au Centre-Ville, sans nouveau débat du Conseil communal.

Michael Sauerländer demande pourquoi le Conseil, qui devait initialement être appelé à se prononcer sur cette deuxième étape, est aujourd'hui placé devant le fait accompli.

 **Pacifier les quartiers, oui. Contourner le Conseil communal, non !**

À nous de rester vigilants !

Cette première séance donne déjà le ton : **défendre une gestion rigoureuse des finances publiques, préserver le pouvoir d'achat des contribuables et exiger transparence et débat démocratique.**

Le groupe PLR entend jouer pleinement son rôle : **constructif lorsqu'il le faut, exigeant lorsqu'il le faut, et toujours attentif à l'utilisation de l'argent public.**

 **Une nouvelle législature commence. Nous serons au rendez-vous !**

PLR Nyon août septembre 2026

Le présent flash se veut un lien avec les citoyens afin de présenter régulièrement l'action des conseillers PLR au sein du conseil communal de Nyon.

Pour nous suivre ou réagir : <https://www.plr-nyon.ch/accueil>

Pour vous désabonner de cette newsletter merci d'écrire à info@plr-nyon.ch